

GUIDE [2022–2023] ÉTUDIANT

UFR Lettres et Langues
Département de Lettres modernes
UFR Langues
Département d'Études anglaises



Licence Lettres, Langues
Anglais
L 3

SOMMAIRE

Renseignements pratiques.....	2-11
« Souffle et poésie », une action à votre intention particulière	12
Semestre 5 / Lettres	13
UEF 52 - Littérature française XIX ^e -XXI ^e siècles	13
1. CM : Modernité et avant-gardes (XIX ^e -XX ^e siècles)	13
2. Un TD	13
– Naturalisme et modernité (1 groupe).....	13
– André Gide, <i>Les Faux-monnayeurs</i> (1 groupe).....	14
UEF 53 - Littérature comparée : l'Europe littéraire 1	15
1. CM : La République des Lettres : échanges, identités, circulations (XV ^e -XVIII ^e siècles)	15
2. Un TD	16
– Salomé, mythe fin-de-siècle (1 groupe).....	16
– Masques et ambiguïtés du héros dramatique (1 groupe).....	17
UEF 54 - Compétences transversales.....	18
1. EC 1. Histoire de la langue française	18
2. EC 2. Grammaire.....	19
Cours de latin.....	19
Semestre 5 / Anglais	20
HCA5-1 - Langue 1	20
1. Version.....	20
2. Creative Writing.....	20
HC5-2 - Langue 2	22
1. Linguistique énonciative 1	22
2. Langue orale.....	22
HCA5-3 - Culture	23
1. Civilisation: United States (From the Reagan Years to the Present)	23
2. Civilisation: United Kingdom (from the Blair years to the present day)	24
Semestre 6 / Lettres	25
UEF 61 - Littérature française XVII ^e – XVIII ^e siècles	25
1. CM : Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles	25
2. Un TD	26
– Théâtre et société aux XVII ^e -XVIII ^e . Mentir ou parler vrai : quel bon usage de la parole pour vivre ensemble ? (1 groupe)	26
– Théâtre, musique et danse : de la comédie-ballet à l'opéra- (1 groupe).....	27
UEF 63 - Littérature comparée, l'Europe littéraire 2	28
1. CM : Littérature comparée, l'Europe littéraire 2. Europe littéraire et histoire culturelle : crises et reconfigurations (XIX ^e -XXI ^e siècles).....	28

2. Un TD	28
– Romans de mondes perdus (1 groupe).....	28
– Le voyage utopique aux XVII ^e et XVIII ^e siècles : fiction et réflexion (1 groupe)	29
UEF 64 - Compétences transversales.....	31
1. EC 1. Histoire de la langue française	31
2. EC 2. Grammaire et stylistique.....	31
Cours de latin.....	31
Semestre 4 / Anglais	32
HCA4-1 - Langue 1	32
1. Syntaxe.....	32
2. Phonétique	32
HCA4-2 - Langue 2.....	33
1. Traduction.....	33
– 1.1. Thème.....	34
– 1.2. Version.....	34
2. Langue orale.....	34
HCA4-3 - Culture	35
1. Civilisation / Challenges to Cold War Culture in the United States of America (1945-1975)35	
2. Littérature : Self vs. Society: Romance and Iconoclasm in American Culture and Literature	36
Documents administratifs.....	37-41

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsables de la Licence Lettres-Langues

Philippe Postel pour les lettres (philippe.postel@univ-nantes.fr – bâtiment Censive – bureau 125)

Pierre Carboni pour les langues (pierre.carboni@univ-nantes.fr – bâtiment de la Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE))

Départements

Lettres Modernes

- Directrice et Directeur : Chantal Pierre et Christian Zonza
- Responsable des études : Paul-André Claudel

Responsables par année

- L1 : Sibylle Orlandi
- L2 : Isabelle Ligier-Degauque
- L3 : Bruno Méniel

Anglais (Études anglaises)

Directeur : Michel Feith

Responsable Lettres-Anglais : Pierre Carboni

Responsables par année :

- L1 : Charles Brasart et Marta Donazzan
- L2 : Ambre Ivoll
- L3 : Annie Thiec et Pierre Carboni

Secrétariats

Secrétariat de Lettres

Myriam Guiné (02 53 52 22 77 - bâtiment Censive - bureau 109.4)

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Secrétariat d'Anglais

Lise Garnier (02 53 52 27 31 - Bâtiment FLCE - bureau 630 bis)

Contacts enseignant.e.s - étudiant.e.s - secrétariats

Les secrétaires et les enseignant.e.s peuvent être contacté.e.s par courriel (prenom.nom@univ-nantes.fr).

Certains enseignant.e.s affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par courriel).

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenu.e.s au courant des messages que les enseignant.e.s et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La Bibliothèque Universitaire (**B.U.**) Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), Revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres Modernes (bâtiment Censive, salle 100) est ouvert 40 heures par semaine et dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

ACCUEIL

Réunion de rentrée

Mardi 6 septembre de 14 h à 16 h (Bâtiment Censive - salle C002).

En Lettres, des cours de Méthodologie sont organisés lors de la première semaine de cours : **Méthodologie du travail universitaire**

- Étudiant.e.s dont le nom commence par A jusqu'à K : jeudi 8 septembre de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h (Bâtiment Censive – amphi 1)
- de L à Z : vendredi 9 septembre de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h (Bâtiment Censive – amphi 5)

Culture et compétences numériques

Mercredi 7 septembre (Bâtiment Censive – salle C906)

Les étudiants de Lettres, Langues sont dans le Groupe 4 : de 16 h à 18 h

Une visite de la **Bibliothèque Universitaire** sera organisée dans le cadre des TD de méthodologie après la rentrée.

CALENDRIER

Début des cours : Lundi 12 septembre

Vacances de la Toussaint : Samedi 29 octobre - Vendredi 4 novembre inclus

Rattrapage de cours : Lundi 12 décembre -Mardi 13 décembre

Révisions : Mercredi 14 décembre - Vendredi 16 décembre

Vacances de Noël : Samedi 17 décembre - Lundi 2 janvier inclus

Examens 1er semestre : Mardi 3 janvier - Mardi 17 janvier inclus

Reprise des cours 2nd semestre : Mercredi 18 janvier

Vacances d'Hiver : Samedi 18 février - Dimanche 26 février

Vacances de Printemps : Samedi 15 avril - Lundi 1er mai inclus

Examens 2nd semestre : Mardi 2 mai - Mercredi 17 mai inclus

Affichage des résultats 1ère session : Vendredi 2 juin

Examens 2nde session : Lundi 12 juin - Mardi 4 juillet inclus

Affichage des résultats 2nde session : Jeudi 13 juillet

LA LICENCE LETTRES-LANGUES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Licence Lettres-Langues offre une formation spécifique commune entre la Licence de Lettres modernes et la Licence de Langues, littératures, civilisations et cultures étrangères. L'étudiant.e suit les cours fondamentaux en Lettres modernes d'une part et dans la langue qu'il a choisie d'autre part (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien). En Lettres modernes, elle ou il étudie essentiellement la littérature française, la littérature comparée et la langue française. En Langue, outre la pratique orale et les exercices de version et de thème dans la langue choisie, l'étude porte sur la littérature, la culture et la civilisation.

Objectifs

La Licence Lettres-Langues a pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (allemand, anglais, espagnol ou italien). Elle permet d'acquérir des qualités d'ouverture et une capacité d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités professionnelles et sociales.

Public ciblé

Centres d'intérêt

Cette formation implique un goût et une curiosité pour les langues et les civilisations étrangères ; elle nécessite un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale. Elle implique également une disponibilité pour partir en séjour Erasmus en L3. Par ailleurs, elle suppose de la part de l'étudiant.e un goût pour la littérature et la langue françaises, un souci de rigueur dans l'argumentation écrite (en particulier dans les exercices littéraires du commentaire et de la dissertation), une curiosité et une exigence face à la lecture.

Les qualités requises sont les suivantes :

- Pouvoir argumenter un raisonnement
- Maîtriser au moins une langue étrangère (niveau B2)
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Aimer lire en français et en langue étrangère
- Pouvoir travailler de façon autonome mais aussi en équipe
- Avoir un attrait pour la vie et les études à l'étranger
- Posséder un niveau C1 en français pour les étudiant.e.s étranger.ère.s
- Avoir un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale

COMMENT ÇA MARCHE ?

Organisation des enseignements

Les étudiant.e.s de la licence Lettres-Langues suivent les enseignements fondamentaux (UEF) du Département de Lettres modernes d'une part et du Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien. Voir le Sommaire.

Volume horaire

La licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres.

Le volume hebdomadaire de cours est de 20 h environ, également réparties en Lettres et en Langue. Le temps consacré au travail personnel est également de 20 h environ (recherches bibliographiques, relecture des cours, lecture de travaux et d'ouvrages en français et en langue étrangère, préparation d'exercices et de traductions, d'exposés), à quoi il convient d'ajouter le temps de lecture et de relecture des œuvres au programme en Lettres et en Langues, sans oublier une pratique linguistique personnelle régulière, écrite et orale, dans la langue de sa spécialité.

Les UED « culture et initiatives »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiant.e.s à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation... Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, *master class* et stages menés par des artistes et intervenant.e.s professionnel.le.s sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Ateliers de pratiques culturelles » organisés par le Pôle étudiant en septembre : <https://www.univ-nantes.fr/ateliers-de-pratique-culturelle/ateliers-de-pratiques-culturelles-2019-2020-633401.kjsp>

Renseignements et inscriptions : <https://www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/culture/les-ateliers> / 02 72 64 04 48

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Partir en Europe avec ERASMUS

Le Département de Lettres modernes et le Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien ont des accords spécifiques avec des Universités européennes. Les étudiant.e.s de la Licence Lettres-Langues sont incité.e.s à effectuer un séjour dans une de ces universités.

Lettres modernes

Coordonnateur pédagogique : Céline Brochard (bâtiment Censive)

Coordonnatrice administrative : Hélène Jaffrain (Faculté des Langues et Civilisations Étrangères, Bureau 535 - 1^{er} étage)

- Allemagne
 - o Brême, Universität Bremen
 - o Düsseldorf, Heinrich-Heine Universität
 - o Frankfurt-am-Main, Johann-Wolfgang-Goethe Universität
 - o Potsdam, Universität Potsdam
 - o Osnabrück, Universität Osnabrück
- Espagne :
 - o Madrid, Universidad Autónoma de Madrid
 - o Saint-Jacques-de-Compostelle, Universidade de Santiago de Compostela

- Finlande : Turku, Turun Yliopisto
- Italie : Pise, Università degli Studi di Pisa
- Pologne :
 - o Wrocław, Uniwersytet Wrocławski
 - o Lodz : Université de Lodz
- République tchèque : Praha, Univerzita Karlova v Praze
- Roumanie :
 - o Cluj-Napoca, Universitatea 'Babes-Bolyai' din Cluj-Napoca
 - o Braşov, Universitatea transilvania din Braşov
- Royaume-Uni
 - o Birmingham, University of Birmingham (via EUniWell)
 - o Exeter, University of Exeter (convention hors ERASMUS à confirmer)
- Slovénie : Ljubljana, University of Ljubljana
- Suisse : Zürich, Universität Zürich
- Turquie : Accord gelé : Istanbul : Galatasaray Universitesi

Anglais

Coordonnatrice administrative : Lucie Morand

Secretariat.international.langues@univ-nantes.fr

– Royaume-Uni ;

Coordonnateur pédagogique : Pierre Carboni (FLCE)

– Edinburgh, University of Edinburgh

– Leeds, University of Leeds

Coordonnatrice pédagogique : Françoise Le Jeune (FLCE)

– États-Unis et Canada

– États-Unis : Programmes ISEP

– Canada : Programmes CREPUQ et accords bilatéraux

Réunions d'informations

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à regarder les panneaux d'affichage.

ET APRÈS ?

Niveau de sortie

Bac+3 (Niveau II)

Compétences visées

Compétences linguistiques et interculturelles

- savoir communiquer dans des contextes internationaux en langue française et étrangère
- savoir rédiger de manière claire et précise en français comme en langue étrangère
- savoir prendre la parole en public en français comme en langue étrangère pour réaliser un exposé et être capable de suivre un échange entre locuteurs natifs
- favoriser les transferts d'une langue et d'une culture à une autre, à l'oral comme à l'écrit, en assurant la transmission exacte d'un message d'une langue-source vers une langue-cible
- être en mesure d'expliquer théoriquement le fonctionnement de la langue dans des contextes divers
- savoir s'adapter et comprendre des codes culturels différents, qu'il s'agisse d'étudier dans le cadre d'un système universitaire étranger, d'effectuer un stage, ou d'intervenir dans des contextes professionnels d'envergure internationale

Compétences méthodologiques transversales

- savoir analyser des documents de natures variées (textes, images, œuvres littéraires ou artistiques, etc.) et relevant de plusieurs cultures ; en repérer la logique interne ainsi que les enjeux linguistiques, esthétiques, littéraires, historiques, idéologiques ou sociaux
- savoir maîtriser les concepts d'analyse littéraire, d'histoire des idées, de sémiologie de l'image fixe (tableaux, photographies) et mobiles (films, documentaires)
- savoir synthétiser des données à travers des champs culturels très vastes
- savoir structurer un discours argumenté
- savoir sélectionner et confronter diverses sources lors d'une recherche documentaire

Poursuites d'études

Parcours Lettres / Anglais des Masters Arts, Lettres, Civilisations (ALC) et Langues, Littératures, et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr)

La Licence Lettres-Langues peut se poursuivre, selon la même logique pédagogique, dans le parcours Lettres-Anglais que proposent conjointement le Master Arts, Littératures, Civilisations (ALC) et le Master Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr) - Anglais.

Autres possibilités

La Licence Lettres-Langues peut être prolongée, parfois après validation d'acquis (VA), dans les Masters suivants :

- Master Lettres modernes (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues)
- Master Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales : en Allemand, Anglais (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues/Anglais), Espagnol et Italien
- Master Français Langue Étrangère
- Masters de Médiation culturelle et/ou de Communication internationale
- Masters liés au patrimoine

La Licence Lettres-Langues constitue également une base solide pour les formations de traducteur-interprète (divers instituts en Europe).

Attention pour l'Agrégation de Lettres modernes

La formation ne comportant pas d'enseignement obligatoire du latin (ni du grec), les étudiant.e.s diplômés de la Licence Lettres-Langues ne sont pas, a priori, préparés pour se présenter au concours de l'Agrégation de Lettres modernes, qui comprend une épreuve de version en langue ancienne. Toutefois, les étudiants de Lettres-Langues peuvent, dès la L1, suivre des cours de latin

en candidat libre, cours qu'ils pourront poursuivre en L2 et en L3, ce qui devrait leur permettre d'acquérir une formation en latin d'un niveau équivalent à celui des étudiants de lettres modernes.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

- Formation Enseignement
- Edition Documentation
- Culture Patrimoine
- Communication Médias
- Audiovisuel Multimédia

ADMISSION

La formation s'adresse à des candidat.e.s en formation initiale issus des séries générales du baccalauréat (ES, L, S) ayant un très bon niveau en français et en italien, et un intérêt pour tout ce qui touche aux identités culturelles, aux systèmes politiques et à la sociologie des pays concernés.

Niveau(x) de recrutement

Bac, Bac +1, Bac +2.

Formation(s) requise(s)

Pour entrer en L1 : Baccalauréat général, avec un très bon niveau en LV1.

Accès

Accès de droit

Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en Licence Lettres-Langues à Nantes ou dans une autre université française :

- au 2^e semestre de la L1 pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en L1 (Lettres-Langues) au 1^{er} semestre
- en L2 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L1 Lettres-Langues
- en L3 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L2 Lettres-Langues

Accès sur décision de la commission pédagogique (validation des acquis)

Pour :

- les étudiant.e.s d'autres universités de divers cursus
- les étudiant.e.s désireuses ou désireux de prendre ou reprendre un cursus universitaire après une expérience professionnelle et/ou après une mobilité à l'étranger
- les étudiant.e.s en formation continue
- les étudiant.e.s titulaires d'autres diplômes français ou étrangers de niveau équivalent
- les étudiant.e.s titulaires de l'examen spécial d'entrée à l'université. Dans ce cas, une certification du niveau en langue étrangère, conforme au CERCL, peut être exigée au niveau B2.

Réorientation en cours de cursus

Réorientation de droit

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de Lettres modernes

Réorientation après une validation d'acquis

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences de l'éducation
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences du langage

« Souffle et poésie », une action à votre intention particulière

« [Souffle et poésie](#) » est un projet pédagogique, culturel et inclusif, porté par Marie Blain-Pinel. Il s'agit de (re)découvrir la poésie pour la faire vivre en classe. La formation se fait par pratiques partagées et implique 10 classes de primaire, leurs professeurs et l'ensemble des étudiants de L3 Lettres modernes parcours « Professeurs des écoles ».

L'expérience est ouverte prioritairement aux étudiants L3 lettres modernes parcours professorat des écoles, puis à tout étudiant de L3 lettres modernes. Elle demande un engagement sur l'année, et la signature d'une convention de stage. 20 places de stage sont prévues. Cela permet de valider pleinement l'UE ouverture professionnelle.

Si vous êtes intéressés, contactez <mailto:Marie.Blain-Pinel@univ-nantes.fr>.

Tous les étudiants sont par ailleurs invités à profiter des événements culturels, atelier, conférences à l'Université Permanente de Bruno Doucey, éditeur, conférence de Jean-Pierre Siméon, poète au Tertre, valorisation au CIDRe du fonds de poésie contemporaine et albums de jeunesse, lectures à la Censive... et ce qui s'inventera...

Actualité sur la [newsletter](#).

Semestre 5 / Lettres

UEF 52 - Littérature française XIX^e-XXI^e siècles

Cette UE comprend 2 cours : le CM « Modernité et avant-gardes » et un TD.

1. CM : Modernité et avant-gardes (XIX^e-XX^e siècles)

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Après une brève réflexion d'ensemble portant sur la notion de modernité (approchée à partir de l'œuvre de Baudelaire) et sur celle d'avant-garde (envisagée comme procédant du désir de conduire une triple révolution qui soit à la fois poétique, politique et théorique) le cours proposera un parcours à travers l'histoire des principales avant-gardes littéraires françaises du XIX^e et du XX^e siècles : romantisme, naturalisme et symbolisme, surréalisme, Nouveau Roman et structuralisme.

Programme

- Victor Hugo, Préface de *Cromwell*
- Charles Baudelaire, Le peintre de la vie moderne
- Émile Zola, Le roman expérimental
- André Breton, Manifestes du surréalisme
- Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman*
- Roland Barthes, *Leçon*.

Professeur.e(s)

M. Forest

2. Un TD

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Un TD à choisir parmi :

- **Naturalisme et modernité (1 groupe)**

Description

Si les écrivains naturalistes ont le sentiment d'appartenir à une avant-garde littéraire repensant la littérature, ils ne sont pas forcément reconnus (par la critique, ou même l'histoire littéraire) comme des écrivains avant-gardistes. Le programme de ce TD interrogera le rapport du naturalisme à la modernité et à l'idée d'avant-garde à travers deux œuvres à la fois proches par la proximité de leurs auteurs, les thèmes abordés et distinctes par le genre qu'elles illustrent : pour l'une, le poème en prose, s'inscrivant dans l'héritage de Baudelaire ; pour l'autre, le roman du peuple, présenté par Zola comme un « travail purement philologique ».

Programme

- J.-K. Huysmans, *Le Drageoir aux épices* suivi de *Croquis parisiens*, coll. Poésie Gallimard. (Nous n'étudierons que *Croquis parisiens*)
- E. Zola, *L'Assommoir*, GF Flammarion

Professeur.e(s)

Mme Pierre

– **André Gide, *Les Faux-monnayeurs* (1 groupe)**

Description

Le cours est consacré au roman d'André Gide *Les Faux-monnayeurs* (1925), considéré comme un des grands textes de la modernité littéraire. Il est évidemment conseillé de l'avoir lu avant la rentrée. Si ce roman constitue l'essentiel de notre propos au cours du semestre, on ne s'interdira pas non plus quelques allusions à l'autobiographie de Gide *Si le grain ne meurt* (1926). De même, il faut tenir compte du *Journal des Faux-monnayeurs*, regard spéculaire de Gide sur son roman, qu'il écrit et publie en parallèle.

Programme

André Gide, *Les Faux-monnayeurs*, Folio n° 879

Lectures complémentaires

- **André Gide, *Journal des Faux-monnayeurs* (Folio ou *L'imaginaire*)**
- **André Gide, *Si le grain ne meurt*, Folio n° 875**

Professeur.e(s)

M. Tettamanzi

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

1 ^{ère} session						2 ^e session					
régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
TD 30%		CM 30% 2h TD 40% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				CM et TD 100% 3h		CM et TD 100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 53 - Littérature comparée : l'Europe littéraire 1

Cette UE comprend 2 cours : le CM « L'Europe littéraire 1 » et un TD.

1. CM : La République des Lettres : échanges, identités, circulations (XV^e-XVIII^e siècles)

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

De la fin du Moyen Âge jusqu'à la Révolution française, les échanges intellectuels qui structurent l'espace européen sont une réalité première, préexistant aux identités : l'emploi croissant des langues vernaculaires n'efface pas le substrat de la latinité ; les divisions religieuses n'enlèvent rien au sentiment d'appartenance à une communauté chrétienne, même déchirée par les guerres. Souvent engagés au service de pouvoirs qui leur accordent protection – et financements ! – les écrivains et savants de la première modernité entretiennent l'idéal d'une communauté qui transcenderait les nations, la « République des Lettres ». Utopie, ou chimère ? Entre le poids des allégeances et la tentation du cosmopolitisme, les lettrés naviguent souvent entre les frontières, de gré... ou de force, puisque l'exil est une réalité aussi douloureuse que productive pour nombre d'entre eux. L'essor des caractériologies et des stéréotypes nationaux, la valse des « modèles » (le modèle italien, le modèle français, le modèle hollandais, le modèle du « Nord », etc.), ou encore les dynamiques de traductions et d'adaptations littéraires, témoignent de l'intensité des relations culturelles. Ces dernières fluctuent au gré des relations politiques, mais de manière souvent paradoxale. Ainsi de l'importation des modèles littéraires espagnols en France au temps de l'« antipathie » entre les deux nations, ou de l'« anglomanie », contemporaine d'une autre rivalité séculaire qui se joue entre les deux rives de la Manche pour la prépondérance diplomatique, militaire et savante...

Ce cours s'arrêtera sur certaines figures incontournables, envisagées à travers le prisme de leur contribution aux échanges européens (Pétrarque, Érasme, Descartes, Voltaire), aussi bien que sur des figures moins connues, remarquables par leur nomadisme (Vives, Barclay, Comenius, Holberg...). Il s'interrogera sur les modèles et contre-modèles de l'intellectuel : naissance des légendes de l'héroïsme, de la folie ou du génie des lettrés ; rapport aux dominants (les princes) et aux dominés (le peuple, les femmes...) ; visions de l'Autre (Turcs, cannibales, Juifs). Il détaillera enfin les formes de circulation physique : les voyages humanistes (le voyage à Rome au XVI^e siècle, le voyage à Paris au XVII^e siècle, le voyage à Londres au XVIII^e siècle...) ; les exils (Bruno en Angleterre, Agrippa d'Aubigné en Suisse, Pierre Bayle en Hollande, etc.) ; les ambassades ou les invitations.

Les échanges n'abolissent pas les identités, et le cours fera ressortir comment les clivages et les tensions de l'Europe actuelle s'enracinent dans l'histoire culturelle profonde : où l'on verra que les Catalans étaient fiers de leur littérature dès le XV^e siècle ; que l'identité allemande doit beaucoup aux thèses publiées par un moine nommé Luther en 1517 ; que le Brexit peut s'expliquer par la francophobie de Shakespeare ; ou encore que l'universalisme français, fruit des Lumières françaises, n'est pas si facile à partager... Mais le sentiment de singularité n'est-il pas l'effet d'une ignorance ? Un *gentleman* est-il autre chose qu'un « honnête homme » ? Le fameux *humour* anglais doit beaucoup à l'« esprit français », qui doit beaucoup à la *sprezzatura* italienne, qui doit beaucoup à l'*urbanitas* latine... Les identités résultent des échanges, et d'une appartenance à une communauté civilisationnelle plus fondamentale encore que les différences.

Programme

- Hans Bots et Françoise Waquet, *La République des Lettres*, Belin – De Boeck, 1997.
- Marc Fumaroli, *La République des Lettres*, Gallimard, 2015 (I. « Une citoyenneté idéale », p. 33-167).
- Pierre Laurens, Colette Nativel et Françoise Villeumier Laurens, *La République des Lettres. Une anthologie*, Les Belles Lettres, 2021.

Une brochure rassemblant des textes dont la lecture est *obligatoire* sera distribuée dans le cadre du cours

Professeur.e(s)

M. Correard

2. Un TD

Horaire

30 h TD / 2 h 30 par semaine

Un TD à choisir parmi :

– **Salomé, mythe fin-de-siècle (1 groupe)**

Description

Archétype de la femme fatale, image vivante de la séduction, Salomé occupe une place de choix dans la galerie des figures féminines célébrées par l'art et la littérature du XIXe siècle. L'histoire de Salomé est bien connue : dans le Nouveau Testament, Salomé est cette princesse juive qui danse à la cour d'Hérode et qui séduit le roi, avant de lui demander, sur le conseil de sa mère, la tête de saint Jean Baptiste. Mais le mythe artistique et littéraire qu'a suscité la jeune fille dépasse de très loin les données bibliques. Parmi cent autres, Flaubert, Mallarmé, Moreau, Laforgue, Wilde, Lorrain, Strauss, ont cédé au charme de cette princesse à la fois séduisante et destructrice. A l'origine de multiples évocations artistiques, objet de tous les fantasmes masculins, comment la Salomé issue des Évangiles a-t-elle pu susciter une telle fascination dans l'Europe de la fin du siècle ? Et, surtout, quels ont été les enjeux littéraires et esthétiques de sa représentation ?

Programme

- G. Flaubert, *Hérodias* [1877], Paris, Mille et une nuits, 2000.
- J.-K. Huysmans, *À Rebours* [1884], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1998 (chapitre V).
- J. Laforgue, *Moralités légendaires* [1886], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2002 (chapitre « Salomé »).
- S. Mallarmé, *Hérodiade* [1864-1898], in *Poésies*, Paris, Le Livre de Poche, 2005 (photocopies fournies)
- O. Wilde, *Salomé* [1892], Paris, Flammarion, coll. « GF bilingue », 1993

Professeur.e(s)

M. Claudel

– **Masques et ambiguïtés du héros dramatique (1 groupe)**

Description

Jouer un rôle, telle est l'essence même du théâtre, où par la représentation le personnage s'incarne en parole et en acte. Mais lorsque celui-ci revêt délibérément un masque – celui de la folie chez Hamlet, ou de la débauche chez Lorenzo et son frère allemand Fiesco –, comment appréhender les différentes facettes qui composent sa personnalité, au moment précis où elles entrent en contradiction ? L'ambiguïté, d'abord éthique, qui pose la question des tensions entre vice et vertu, crime et justice, cynisme et idéal, ne tarde pas à s'étendre à la sphère existentielle. Écartelés par l'opposition entre image privée et image publique, les héros, tourmentés, marginaux, en crise, portent en eux-mêmes la dimension tragique de l'œuvre. Dans ce cours, il s'agira d'envisager les différents aspects de ces ambivalences dans le cadre particulier qu'est celui de la pièce de théâtre, où elles interrogent à la fois le rapport à autrui et à soi-même, la relation du spectateur à l'œuvre, et plus généralement, le défi de la constitution du Moi, enjeu central du drame romantique et de ses sources shakespeariennes.

Programme

- F William Shakespeare, *Hamlet*, Folio-Théâtre, 2008.
- Alfred de Musset, *Lorenzaccio*, GF, 2008.
- Friedrich Schiller, *La Conjuraton de Fiesco à Gênes*, L'Arche, 2001.

Professeur.e(s)

Mme Gornes

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

1 ^{ère} session						2 ^e session					
régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
TD 40%		CM 30% 2h TD 30% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				CM et TD 100% 3h		CM et TD 100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 54 - Compétences transversales

Cette UE comprend, 2 éléments constitutifs (EC) : « Histoire de la langue française » et « Grammaire »

1. EC 1. Histoire de la langue française

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Cet enseignement propose un panorama des principales évolutions du français, en partant du latin pour arriver à l'époque contemporaine. Qu'est-ce que « la langue française » ? Y a-t-il un ou des français ? Que signifient les appellations d' « ancien français », de « moyen français », de « français classique » et de « français moderne » ? Comment la prononciation et l'orthographe ont-elles changé au fil des siècles ? La perspective adoptée sera diachronique : il s'agira de saisir les différents états d'une langue, en regard des évolutions politiques, sociales et géographiques qui ont marqué le(s) territoire(s). Une telle approche implique aussi de prendre en considération les langues avec lesquelles le français est en contact : d'où viennent les emprunts lexicaux ? comment expliquer certaines spécificités du français par rapport aux autres langues romanes ?

Le cours, qui s'étend sur deux semestres, s'appuiera sur des études de textes allant du Moyen Âge à nos jours : écrits littéraires, édits, réflexions métalinguistiques, journaux, enregistrements sonores... L'enjeu est de développer les capacités d'analyse des étudiants sur les plans de la morphologie, de la syntaxe et du lexique : le travail d'identification et d'étude des phénomènes ira de pair avec un effort de contextualisation historique.

Cet enseignement s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent des projets professionnels comme le professorat des écoles, l'édition, l'animation, les concours administratifs, les métiers de la communication et de la culture etc... En revanche, il ne prépare pas spécifiquement aux concours du Capes et de l'Agrégation de Lettres modernes ou classiques. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

Professeur.es

Mme Orlandi

2. EC 2. Grammaire

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

Cet enseignement vise à développer les compétences morpho-syntaxiques et plus largement linguistiques, dans une perspective descriptive. L'objectif est d'acquérir un vocabulaire métalinguistique précis et de pouvoir le mobiliser en contexte : chaque séance de grammaire privilégiera un aller-retour entre la théorie (acquisition des notions) et la pratique (repérage textuel et analyse des occurrences). Le semestre sera consacré à l'étude du groupe verbal et de la phrase complexe. Une connaissance des fondamentaux (classes grammaticales, fonctions syntaxiques) est attendue, de même qu'une connaissance du groupe nominal (les notions de déterminant, de nom et d'expansion du nom doivent, a minima, être acquises).

Savoir conjuguer les verbes est un pré-requis pour ce cours. La consultation régulière d'un ouvrage de type Bescherelle peut aider celles et ceux qui ne seraient pas encore à leur aise avec l'emploi de certains temps ou de certains modes.

Programme

Il sera important de vous procurer une grammaire afin de réviser les notions déjà abordées, mais aussi de préciser et d'approfondir le travail fait en classe. La *Grammaire graduelle du français* (Grévisse de l'étudiant, De Boeck) de Cécile Narjoux peut constituer un bon manuel de référence. Pour celles et ceux qui voudraient s'entraîner avec des exercices corrigés, le recours à un manuel mêlant théorie et pratique peut être utile : par exemple, les *Trente-cinq questions de grammaire française* (Armand Colin) de Florence Mercier-Leca. Une bibliographie plus étoffée sera donnée en début de cours.

Professeur.es

Mme Charrier

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la langue française	60%		40% 2h		100% 2h		100% 2h		100% 2h			
Grammaire	60%		40% 2h		100% 2h		100% 2h		100% 2h			

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

Un cours est ouvert le jeudi 14h-15h30 et vendredi 8h-10h. Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 5 / Anglais

HCA5-1 - Langue 1

Cette UE comprend 2 cours : « Version » et « Creative Writing ».

1. Version

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Professeur(e)(s)

Annie Thiec

2. Creative Writing

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

Description

This course is meant to introduce students to different aspects of creative writing and advanced composition. Instruction will focus on specific theme-based writing genres that we will explore together in order to learn about the various elements of language, structure, and style that go into a piece of writing. The composition genres proposed in this course are articulated along three axes:

- Narrating the self • Writing a fictional diary entry
- First-person narrative of a formative personal experience • Compositions that feature a combination of first-person narration, reported speech, and free indirect discourse
- Characterization: identity and experience
- Narratives/Compositions that describe a character's personal, regional, or cultural background and its effect on his or her world vision, life, and professional choices
- Narratives/Compositions that revolve around childhood experiences and their importance in shaping self-image and identity
- Narratives/Compositions that revolve around educational experiences: assessing the role and value of high school and university—their influence on one's world vision and cultural practices, self-discipline and sense of purpose, career orientation and life choices
- Setting and description
- Narratives/Compositions that describe a given place and its emotional impact (setting and mood)
- Narratives/Compositions that focus on local-color realism
- Narratives/Compositions that explore and experiment with potential connections between flash fiction and the descriptive sketch (writing a series, interconnected or not, of flash stories)

Classroom work on the above axes will be organized in teams of 4 or 5 students. Starting with the first class, students are invited to work together to form the team in which they will be working during the whole semester. Starting with our discussions during the first and second classes, each individual team selects ONE thematic axis and develops its project on the basis of the compositional and stylistic specificities of the axis selected. The work of each team consists in elaborating a composition based on the selected axis, starting with the first stage of the project—brainstorming and planning—and concluding with the final stage: proofreading the finished composition and eventually publishing it online (*).

Throughout this process, the students will be supported and assisted by their fellow students and the teacher. Most of the classroom experience will therefore revolve around concrete aspects of planning and brainstorming, composition, drafting, and copy-editing. We will frequently work on correcting the various projects as they evolve through the composition process—tackling specific problems of grammar, style, and structural organization. Throughout the process, the teacher will be available to tutor and assist the students— in class as well as online or during his office hours. Theoretically, the duration of the writing project is twelve weeks. Validation of this class is based on Contrôle Continu (CC). Therefore, while the composition is an important element in the validation process, other aspects of classroom activity will determine final grade attribution.

(*) This process may include uploading your composition on Young Blood, the student writing platform of the English Department.

Length of your final composition project: 2000 words (maximum)-800 words (minimum).

Professeur(e)(s)

Salah El Moncef

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

HC5-2 - Langue 2

Cette UE comprend 2 cours : « Linguistique énonciative 1 » et « Langue orale ».

1. Linguistique énonciative 1

Horaire

12 h CM et 12 h TD / 2 h par semaine

Description

This course aims at introducing the linguistic analysis of texts taking into account the different markers. Taking the example of different types of text typologies, journalistic and literary, we will show that linguistic markers draw distinctive constraints of the text typology.

The focus of this class will be the presentation of the different enunciative levels and the setting of different narrative forms.

Bibliography

- J. Bouscaren et J. Chuquet, Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique, Gap, Ophrys, 1987
- J. Bouscaren, S. Persec *et al.*, *Analyse grammaticale dans les textes*, Gap, Ophrys, 1998
- E. Gilbert, « La théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli », in P. Cotte *et al.*, *Les théories de la grammaire anglaise en France*, Chapitre III, Paris, Hachette, 1993

Professeur(e)(s)

Catherine Collin

2. Langue orale

Horaire

12 h TP / 1 h par semaine

Description

This course proposes conversation classes with *lecteurs/lectrices* (English-speaking graduate students from various countries with whom the English Department has established exchange links.)

Students will focus on text and image analysis and will analyse and compare texts and images on a particular theme.

Students are expected to take every opportunity both within the classroom and in their everyday lives, to practise their spoken English

Professeur(e)(s)

Lecteurs et lectrices anglophones

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

HCA5-3 - Culture

Cette UE comprend 2 cours : « *Civilisation : United States* » et « *Civilisation : United Kingdom* ».

1. *Civilisation: United States (From the Reagan Years to the Present)*

Horaire

6 h CM et 12 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

We can wonder whether the US and the UK in the last 40 years have managed to renew the democratic model or whether they have transformed it so deeply that this concept is no longer meaningful. In other words, is democracy still a valid concept to understand contemporary British and American societies? Has society been transformed into a plutocracy as Nader suggested in 2000 (“A Crisis of Democracy”) or a more transparent system thanks to open source governance?

- The Disuniting of America: minority perspectives and identity politics versus the New Right – The Reagan Years
- Globalization: US soft imperialism or the birth of a global democracy? – The Clinton years
- Closing the “democracy gap” at home and abroad? – The George W. Bush years
- Renewed Democracy or failed democracy in a time of crisis? (the return of participatory democracy?) The Obama years

Bibliography

- Frank Thomas, *What’s the Matter with Kansas? How Conservatives Won the Heart of America*, New York, Holt McDougal, 2005
- Dworkin Ronald, *Is Democracy Possible Here*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2006
- John M. Faragher et al., *Out of Many: A History of the American People*, Upper Saddle River NJ, Prentice Hall, 2003 (available at the campus library, compulsory)
- Gerald M. Pomper et Marc D. Weiner (eds), *The Future of American Democratic Politics*, New Brunswick, New Jersey & London, Rutgers University Press, 2003.
- Cornel West, *Democracy Matters*, New York, Penguin Press, 2004
- Zinn Howard, *A People’s History of the United States from 1492 to the Present*, HarperCollins, 2003 (available at the campus library, recommended)

Professeur(e)(s)

Ambre Ivoll

2. Civilisation: United Kingdom (from the Blair years to the present day)

Horaire

6 h CM et 12 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

The changing role of the British Parliament: the rise of a 'presidential style' and the role of spin doctors and special advisors; the reform of the House of Lords.

Devolution and the British state: the challenges of multi-level politics; the English Question; new forms of local/regional governance.

Democracy and participation: reconnecting voters with politics; electoral reform; referendums.

The 2015 British general election and beyond: a Disunited Kingdom?; the impact of the Scottish independence referendum; Human Rights in the UK; the in/out referendum on EU membership.

Selected bibliography

- Tony Blair, *A Journey*, London, Hutchinson, 2010
- Vernon Bogdanor, *The New British Constitution*, Oxford, Hart Publishing, 2009
- Vernon Bogdanor, *The Coalition and the Constitution*, Oxford, Hart Publishing, 2011
- Simon Jenkins, *Thatcher and Sons: a Revolution in Three Acts*, London, Penguin, 2007
- Anthony Seldon, *Blair's Britain 1997-2007*, Cambridge, CUP, 2007
- Anthony Seldon, Mike Finn (eds), *The Coalition Effect - 2010-2015*, Cambridge, CUP, 2015

Professeur(e)(s)

Annie Thiec

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Semestre 6 / Lettres

UEF 61 - Littérature française XVII^e – XVIII^e siècles

Cette UE comprend 2 cours : le CM « Littérature française », et un TD.

1. CM : Littérature française XVII^e-XVIII^e siècles

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

C'est à la question des spectacles que vont s'intéresser cette année les cours de littérature française des XVII^e et XVIII^e siècles. On pense évidemment d'abord au théâtre, dont de multiples formes se développent au fil du siècle : comédies et farces, pastorales et tragi-comédies, tragédies et pièces à machine, tragédies en musique et opéra... Les genres varient en fonction des règles que tentent d'imposer les théoriciens, mais souvent aussi en fonction des goûts du public et d'impératifs économiques.

Notre exploration des arts du spectacle au XVII^e siècle sera l'occasion d'en montrer la grande variété : le Grand Siècle ne se résume pas aux noms de Corneille, Racine et Molière, ni à la période du classicisme (1660-1680). Les spectacles au XVII^e siècle sont d'une diversité générique manifeste et ne sont pas destinés à la lecture solitaire : les auteurs n'auraient pas imaginé qu'on puisse lire et seulement lire leurs pièces au lieu de les voir sur scène. Le cours ne se limitera donc pas à des analyses dramaturgiques à partir des textes, mais s'intéressera tout particulièrement à la question des spectacles, avec une prise en compte des conditions de représentation (salles, machinerie et décors), ainsi que du fonctionnement des troupes et du jeu des acteurs. C'est un autre visage du XVII^e siècle qui se dessinera ainsi.

Quant au théâtre du XVIII^e siècle, c'est un théâtre que l'on croit connaître parce que tous les programmes de lycée abordent un jour Marivaux et Beaumarchais, même superficiellement. Mais on ignore que ce siècle a vu se jouer une redoutable guerre des théâtres, déclenchée par les théâtres officiels, la Comédie-Française (détentrice du « privilège », sorte de monopole), la Comédie-Italienne et l'Académie royale de musique. Comment faire du théâtre ailleurs à Paris ? Nous aborderons l'essor des théâtres de la Foire, leurs multiples façons de contourner les interdits (monologue, pantomime, écriteaux, marionnettes...) et l'apparition de nouvelles formes dramatiques, liées à la danse et à la musique.

Programme

- Christian Biet (dir.), *Le Théâtre du XVII^e siècle*, Paris, L'Avant-Scène Théâtre, 2009.
- David Trott, *Théâtre du XVIII^e siècle. Jeux, écritures, regards*, Éditions Espaces 34, 2000.

Professeur.e(s)

Mme Grande
Mme Rubellin

2. Un TD

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Choisir un TD parmi :

- **Théâtre et société aux XVII^e-XVIII^e. Mentir ou parler vrai : quel bon usage de la parole pour vivre ensemble ? (1 groupe)**

Description

En lien avec le CM sur les spectacles, ce TD s'attachera à étudier la proximité entre le jeu théâtral et les règles de la vie en société, à travers deux pièces du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Dans *Le Misanthrope* (1666), Molière s'interroge sur le rire qui poursuit Alceste dans le salon de la jeune Célimène, dont il est amoureux contre toute attente. À la parole pleine d'esprit de son amante et aux plaisanteries de son entourage, Alceste oppose une parole vraie qui détonne par rapport à la pratique mondaine de la conversation. Devons-nous pour autant y voir un remède à la parole hypocrite et élevée au rang d'art social par les mondains ? Molière fait-il à travers le personnage d'Alceste un éloge de la sincérité ? Le cours sera également attentif aux résonances du *Misanthrope* avec la société d'aujourd'hui, avec un appui sur des mises en scène contemporaines.

La comédie *Est-il bon ? Est-il méchant ?* de Diderot frappe par l'ambiguïté de la parole et de la posture du personnage principal, M. Hardouin. Ce dernier a fait du mentir-vrai une habitude, dont les autres font les frais. Il pourrait sembler que Diderot a écrit très librement sa pièce, dans un style improvisé : il n'en est rien. Envisager ainsi sa pièce serait confondre Hardouin et son créateur.

Mais n'est-ce pas ce que cherchait Diderot, qui aime les mystifications ? Diderot s'amuse à mettre en question tout ce qu'il a défendu dans son engagement philosophique, jusqu'au vertige et à la contestation de la possibilité de réforme (personnelle et sociale). La pièce *Est-il bon ? Est-il méchant ?* tend à la société un miroir, peu complaisant, et révèle une facette de la littérature du XVIII^e siècle bien loin des stéréotypes à l'égard des « Lumières ».

En dépit de leur forte singularité, *Le Misanthrope* et *Est-il bon ? Est-il méchant ?* sont deux pièces qui méritent d'être réunies dans un même cours pour réfléchir à la façon dont Molière et Diderot entrent en connivence avec le public et interrogent notre manière de vivre ensemble, avec acuité, et même une certaine vigueur.

Programme

- Molière, *Le Misanthrope*
- Denis Diderot, *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, éd. Pierre Frantz, Paris, « Folio Théâtre », 2012

Professeur.e(s)

Mme Ligier-Degauque

– **Théâtre, musique et danse : de la comédie-ballet à l'opéra- (1 groupe)**

Description

À côté des grandes comédies de caractère qui ont fait sa célébrité, Molière est aussi l'inventeur de la comédie-ballet. Nous retracerons cette invention en prenant appui sur *Monsieur de Pourceaugnac* (à lire intégralement – disponible en ligne), *Le Bourgeois gentilhomme* et *Le Malade imaginaire*. Nous étudierons comment les effets spectaculaires de ces pièces reposent sur une dramaturgie extrêmement ingénieuse, qui concilie satire sociale, danses variées et musiques sérieuses ou burlesques (de Lully et de Charpentier).

Puis nous verrons comment au XVIII^e siècle les théâtres de la Foire à Paris poursuivent cette marche vers un spectacle total, tout en subissant maintes contraintes et interdictions. La danse et la musique intégrées aux représentations permettent de créer de nouvelles formes appelées à un bel avenir. Des textes de Piron et de Fuzelier seront étudiés.

Programme

Un recueil de textes sera distribué et mis sur Madoc. Les pièces de Molière peuvent être lues dans n'importe quelle édition.

Professeur.e(s)

Mme Rubellin

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles	TD		CM		CM				CM et		CM et	
	30%		30% 2h		30% 2h				TD		TD	
			TD		TD				100%		100%	
			40% 4h		70% 4h				3h		3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 63 - Littérature comparée, l'Europe littéraire 2

Cette UE comprend 2 cours : le CM « Littérature comparée, l'Europe littéraire 2 » et un TD.

1. CM : Littérature comparée, l'Europe littéraire 2. Europe littéraire et histoire culturelle : crises et reconfigurations (XIX^e-XXI^e siècles)

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Nous examinerons l'Europe littéraire au prisme des cataclysmes, des ruptures, des révolutions ayant jalonné les XIX^e-XXI^e siècles, mais aussi des engagements, des reconfigurations et des pensées nouvelles qui les ont accompagnés. Dans une perspective interdisciplinaire, nous étudierons les mouvements artistiques qui ont traversé ces troubles, permis de les penser et, parfois, de les transfigurer. Dans cette perspective, nous nous intéresserons plus précisément à des artistes dont les œuvres concentrent les crises et les interrogations de leur temps.

Programme prévisionnel :

1. Désenchantements romantiques (Goethe ; Musset)
2. Ruptures et traditions (Emily Brontë ; Elizabeth Barrett Browning)
3. La Sécession viennoise (Klimt)
4. Crise de la conscience (Virginia Woolf)
5. Crise de l'esprit, crise de l'expérience, crise de la culture (Paul Valéry, Walter Benjamin, Hannah Arendt)
6. Apocalypses nationalistes (Federico García Lorca)
7. Crise des modèles hérités (Claude Simon)
8. Crises coloniales (Antonio Lobo Antunes)
9. La littérature engagée en crise (Milan Kundera)
10. Crises migratoires et mises en question des modèles eurocentrés
11. Crise environnementale et conscience éco-critique

Programme

Les lectures suivantes sont obligatoires pour l'ensemble des étudiants du CM (éditions et/ou traductions en choix libre) :

- Goethe, *Faust* (*Faust I*)
- Virginia Woolf, *Une Chambre à soi* [*A Room of one's own*]
- Milan Kundera, *L'Insoutenable Légèreté de l'être*

Professeur.e(s)

Mme Brochard

2. Un TD

Horaire

30 h TD / 2 h 30 par semaine

Un TD à choisir parmi :

- **Romans de mondes perdus (1 groupe)**

Description

Désir d'ailleurs, rêve d'exotisme, nostalgie des civilisations disparues : ce que l'on appelle les « romans de mondes perdus » – à mi-chemin entre le récit de voyage, le roman d'aventure, la *fantasy* ou la science-fiction – connurent un formidable essor entre fin du XIX^e siècle et l'entre-deux-guerres. Ces romans riches en péripéties portent sur la découverte d'un monde oublié, hors de l'espace connu, aux marges de la civilisation moderne : île abandonnée, jungle impénétrable, désert, banquise ou marécage... Nous en étudierons quatre grandes réalisations, pour saisir la

fascination que purent exercer, parfois naïvement, les « mondes sauvages » : *Voyage au centre de la terre* (1864) de Jules Verne, exemple par excellence du récit de la « terre creuse » ; *She* (1887) de Henry Rider Haggard, où un groupe d'aventuriers découvre une tribu isolée au cœur de l'Afrique ; *The Lost World* d'Arthur Conan Doyle (1912), évoquant l'imaginaire des monstres préhistoriques ; *L'Atlantide* (1919) de Pierre Benoit, histoire d'une île mythique qui aurait été mystérieusement ensablée dans la haute Antiquité.

Programme

Une bibliographie plus précise sera distribuée lors du premier cours.

Professeur.e(s)

M. Claudel

– **Le voyage utopique aux XVII^e et XVIII^e siècles : fiction et réflexion (1 groupe)**

Description

L'imagination et l'esprit critique ont partie liée : contester le réel, tel était leur programme commun dans la littérature dite « utopique » de la première modernité. Mais chez des auteurs aussi représentatifs que Cyrano, Swift et le danois Holberg, on est loin du militantisme aussi bien que de la théorie politique : avatar de la satire, le « voyage imaginaire » – céleste, maritime ou souterrain – permet de dénoncer des oppressions et des fanatismes évidents, mais il généralise l'ironie au point de décrédibiliser aussi les alternatives proposées par le récit. Il insinue des idées nouvelles, mais sans les accompagner de certitudes : les savoirs (l'astronomie, la géographie et la géologie, par exemple) sont convoqués pour avouer leurs limites, l'énigme des fins dernières ou les apories de la raison. La fantaisie viole le bon sens, mais elle le réhabilite parfois de manière inattendue. Loin d'être un régime de clarification et de transparence, l'utopie génère des langages opaques. L'allégorie prolifère, elle amuse, elle interroge surtout : le lecteur doit constamment *interpréter*, c'est-à-dire *philosopher*.

Programme

- Jonathan Swift, *Les Voyages de Gulliver (Gulliver's Travels)*, éd. A. Tadié, Flammarion, « GF ».
- Ludvig Holberg, *Voyage souterrain de Nicolas Klimius (Niels Klimii Iter subterraneum)*, trad. M. de Mauvillon, Copenhague, Jacques Preuss, 1741. NB : Il s'agit dans le cas de Holberg de la traduction d'époque, téléchargeable gratuitement sur Gallica (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k822192.r=holberg.langFR>)
- Charles-François Tiphaigne de la Roche, *Histoire des Galligènes*, téléchargeable gratuitement en ligne dans l'édition d'époque (1765) sur Gallica, en 2 vol. (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6694c?rk=42918;4> et <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k290089?rk=21459;2>)

Lectures complémentaires

On recommandera particulièrement la lecture complémentaire de l'*Utopie* de Thomas More, des *Histoires véritables* de Lucien, ou encore de l'*Autre monde (Les États et empires de la Lune et du Soleil)* de Cyrano de Bergerac, sources importantes des voyages imaginaires des Lumières.

A bilingual course

This course will be conducted both in French and in English (depending on the section, and on the mood). You don't need to have a high level in English and all students are welcome to enrol (not only Lettres-Langues), as long as they are ready to follow some parts of the course in English and have the basic skills to interact in this language. The level in English will NOT be assessed here (no grades). Like in real life, and in many professional contexts, you will not be judged for your grammatical mistakes, but encouraged to express your meaning through another language, in whatever way you can. The idea is to lead an experiment in Comparative Literature, which is a discipline that relies not only on reading foreign texts, but also on thinking about literature and commenting on it in different ways, following various critical styles, through many languages (not only French and English, but we may start with these!). Don't worry: we will not forget the « dissertation », the « commentaire de texte » and the like... You may choose what language you wish to read or write in when taking the exams.

Professeur.e(s)

M. Correard

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée Europe littéraire 2	TD 30%		CM 30% 2h TD 40% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				CM et TD 100% 3h		CM et TD 100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 64 - Compétences transversales

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : « Histoire de la langue française » et « Grammaire et stylistique ».

1. EC 1. Histoire de la langue française

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

Cet enseignement portera sur les évolutions de la langue française, du XVII^e siècle à nos jours.

Professeur.e(s)

Mme Aznavour

2. EC 2. Grammaire et stylistique

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Ce cours est le second volet du cours de « Grammaire et stylistique » du semestre 5. On abordera de nouvelles notions de grammaire, toujours en lien avec l'analyse stylistique de textes très variés, du XVI^e siècle à nos jours.

Professeur.e(s)

M. Fourré

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la langue française	100%			100% 2h		100% 2h				100% 2h		
Grammaire et stylistique	100%			100% 2h		100% 2h				100% 2h		

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

Un cours est ouvert le jeudi 14h-15h30 et vendredi 8h-10h. Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 4 / Anglais

HCA4-1 - Langue 1

Cette UE comprend 2 cours : « Syntaxe » (A et B) « Phonétique » (C).

1. Syntaxe

Horaire

12 h CM (A) et 12 h TD (B) / 2 h par semaine

Description

This course will be devoted to the study of complex sentences and non-finite subordinate clauses. We will compare the analysis of foregrounding structures (clefting, pseudo-cleft sentences) and other complex structures (extraposition, nominal relative). This analysis will be rooted on texts so as to combine syntax and semantics and to introduce notions of pragmatics.

Bibliography

- P. Larreya et C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 1999, 2006
- R. Quirk et S. Greenbaum, *A University Grammar of English*, Longman, 1973
- Radford, *Syntax, A Minimalist Introduction*, Cambridge University Press, 2003
- H. Wekker et L. Haegeman, *A Modern Course in English Syntax*, Routledge, 1985

Professeur(e)(s)

Marta Donazzan

2. Phonétique

Horaire

12h CM / 1 h par semaine

Description

The aim of the course is to offer students a general view of intonation patterns in English. For this purpose, we will analyze intonation patterns with the help of sounds and curves, examining the relationships between syntax and intonation. We will then move on to the phonology of intonation. A handout for the course will be delivered at the beginning of the term.

References

- Alan Cruttenden, *Intonation*, Cambridge, CUP, 1997
- David Crystal, *Prosodic Systems and Intonation in English*, Cambridge, CUP, 1969
- Mak Halliday, *A Course in Spoken English: Intonation*. Oxford, OUP, 1970
- Alain Nicaise et Gray, Mark, *L'intonation de l'anglais*, Paris, Armand Colin, 1998
- J.C., Wells, 2007, *English Intonation: An Introduction*, Cambridge, CUP, 3rd edition
- Anne Wichmann, *Intonation in Text and Discourse*, Harlow, Pearson Education, 2000

Professeur(e)(s)

Florent Chevalier

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

HCA4-2 - Langue 2

Cette UE comprend 2 cours : « Traduction », réparti en « Thème » (A) et « Version » (B), et « Langue orale » (C)

1. Traduction

Description

Les étudiants suivent un cours de thème (traduction français vers l'anglais) et un cours de version (traduction anglais vers le français) par semaine. Chaque cours dure 1 heure, et en général a lieu avec un enseignant différent.

Les épreuves de traduction sont souvent pour les étudiants une inquiétude et il est vrai que les notes peuvent y être coûteuses. Mais la traduction est aussi un excellent révélateur de votre connaissance de la langue anglaise, et un exercice qui, une fois qu'on en a maîtrisé les bases, peut devenir un vrai plaisir. En revanche, si vous êtes arrêtés par un manque de connaissances, vous risquez de n'y voir qu'une sanction et un blocage, ce qui serait regrettable.

En plus du travail en cours, il est attendu pour cette UE de traduction un important travail personnel, d'autant que le niveau d'exactitude requis pour l'exercice est souvent sous-estimé : il faut un entraînement régulier pour parvenir à la précision requise en traduction. Attention : c'est là un travail de longue haleine, à envisager sur le long terme. Il faut donc être patient et régulier. Mais vous avez tout à y gagner : une amélioration de votre niveau de langue vous fera automatiquement progresser dans toutes vos épreuves d'anglais.

1° Travailler le vocabulaire : manuels, thesaurus, fiches personnelles sur des thèmes génériques— les arbres, les fleurs, les rongeurs, les tissus, le regard, les sons, les lumières, etc. : la liste des fiches possibles est infinie. 2° Travailler les points de grammaire qui vous posent problème : ce sont souvent les questions d'aspect, articles, temps du passé, ordre des adjectifs, place des adverbes, traductions de "on", traductions de "faire faire", formation et usage du cas possessif et autres traductions possibles du complément de nom français, etc. Pour ceux qui ne les maîtrisent pas encore, il faut à tout prix se remettre à niveau sur tous les points qui coûtent cher à l'examen (verbes irréguliers, formes verbales, pronoms personnels, etc.)

2°Bis (pour la version en particulier) Ne pas négliger la grammaire française. En général, les étudiants francophones surestiment la solidité de leur niveau de français, et se trouvent empêtrés dans de grosses difficultés lorsqu'il faut produire, pour les besoins d'une version, le passé simple d'un verbe courant, ou accorder le participe passé d'un verbe pronominal. Il est vivement recommandé d'aller régulièrement (re-)visiter le Bescherelle et de réviser ses conjugaisons et sa grammaire française en général. 3° Vous entraîner à partir de manuels de thème et de version. 4° Enfin, des lectures, des lectures, des lectures... de grands classiques de préférence, et dans les deux langues. Tous les bons traducteurs sont de grands lecteurs. C'est ça qui vous permettra de trouver plus facilement les bonnes solutions dans vos traductions.

Bibliographie

La collection Hachette Supérieur en particulier a des titres que l'on peut recommander, mais ce ne sont pas les seuls :

- Initiation au thème anglais : *The Mirrored Image* (Françoise Grellet) - *Recueil de thèmes anglais* (K. Julié, C. Grimal)
- Recueil de thèmes anglais (K. Julié, C. Grimal)
- Initiation à la version anglaise : *The Word Against the Word* (Françoise Grellet)
- *Recueil de versions anglaises* (F. Gusdorf, F. Ogée)

Mais nul doute que vous en trouverez beaucoup d'autres en bibliothèque ou en librairie. Vous pourrez aussi demander des conseils à votre enseignant de TD.

Professeur(e)(s)

Michel Feith

– **1.1. Thème**

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

– **1.2. Version**

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

2. Langue orale

Horaire

12 h TP / 1 h par semaine

Professeur(e)(s)

Lecteurs

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

HCA4-3 - Culture

Cette UE comprend 2 cours : « Civilisation » et « Littérature ».

1. Civilisation / Challenges to Cold War Culture in the United States of America (1945-1975)

Horaire

12 h CM (A) + 12 h TD (B) / 2 h par semaine

Description

In this class, we will study how postwar America was shaped both politically and culturally in the aftermath of the Second World War. In particular, we will address the rise of a new national consensus characterized by unprecedented ideological shifts (anticommunism), aspects of economic international dominance, as well as the challenges brought about by Cold War rivalries and the reemergence of grassroots activism from the late 1950s onwards.

Bibliography

- John M. Faragher et al., *Out of Many: A History of the American People*, Upper Saddle, NJ River, Prentice Hall, 2003 (available at the campus library, compulsory)
- Jean-Pierre Martin, Daniel Royot (eds), *Histoire et civilisation des États-Unis : Textes et documents commentés du XVII^e siècle à nos jours*, 6^{ème} édition, A. Colin, 2005
- Ambre Ivol, *Du Pacifisme en Amérique : Howard Zinn et la gauche de la Seconde Guerre mondiale au Vietnam*, Paris, Armand Colin, 2017
- Joseph Peniel, *Waitin' Til the Midnight Hour: A Narrative History of Black Power in America*, New York, Holt, 2007
- Zinn Howard, *A People's History of the United States from 1492 to the Present*, Harper Collins, 2003 (available at the campus library, recommended)

Additional resources will be included in the booklet distributed at the beginning of the semester.

Professeur(e)(s)

Aurélie Godet

2. Littérature : Self vs. Society: Romance and Iconoclasm in American Culture and Literature

Horaire

12 h CM (C) + 12 h TD (D) / 2 h par semaine

Description

Focusing on Nathaniel Hawthorne's *The Scarlet Letter* and Todd Haynes's *Far from Heaven*, this course revolves around an investigation into U.S. literary and cinematic representations of romance as an idealized narrative space in which is projected a potentially utopian idea of the primacy of the self (with its individual desires and specificities) over the normative conventions of society. The lectures (CM) are articulated in two segments: a theoretical preamble and a set of applied readings and analyses based on the course's primary material. The theoretical segment will deal with the significance in the American philosophical tradition, starting with the nineteenth-century American Renaissance, of the affirmation of the self (its divinity, its drive for perfection, its fundamentally unique aspirations) over against the imperatives of social conformity.

Bibliography

- Will Gluck, *Easy A*, Los Angeles, Sony Pictures, 2010 (mandatory)
- Nathaniel Hawthorne, *The Scarlet Letter*, Norton Critical Editions, New York, London, Norton & Company, 1978. This edition is the official edition of the course and will be used for all page references. No other edition will be used by the teacher.
- Bell Hooks, *Teaching to Transgress: Education as the Practice of Freedom*, London, Oxford, Routledge, 1994 (mandatory, Available online)
- Todd Haynes, *Far from Heaven*, Los Angeles, Focus Features, 2002 (mandatory)
- Denis de Rougemont, *Love in the Western World*, Princeton, Princeton UP, 1983 (highly recommended)
- Henry David Thoreau, « On the Duty of Civil Disobedience », in *Walden* and « Civil Disobedience », New York, New American Library, 1960, (mandatory, available online)
- Walt Whitman, « Song of Myself », in *Leaves of Grass and Other Writings*, Norton Critical Editions, New York, London, Norton & Company, 2002 (mandatory)

Professeur(e)(s)

Salah El Moncef

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant.e de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant.e grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- la ou le président.e de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que celles ou ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.e.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant.e dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1er semestre : début janvier – 2^e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale. La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription automatique. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve. Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant.e responsable et contresigné par l'étudiant.e. La ou le directeur.trice de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. La ou le président.e de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant.e devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant.e des épreuves concernées sont annulés. En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une épreuve de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement (UE) est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

Une année d'études est validée :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiant.e.s qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Elle et ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE acquise est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20 > Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^{ère} session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, vous ne repassez rien.

Si à l'issue de la 1^{ère} session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser impérativement tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. Attention : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la moyenne de l'EC qui compte. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : EC 1 : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. Mais vous ne repassez pas l'EC 2.

ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiant.e.s-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

Progression – redoublement

L'étudiant.e peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant.e peut être réorienté.e à sa demande et sur décision de la ou du Président.e de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un.e étudiant.e à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant.e devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant.e doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiant.e.s au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (voir *supra*, p. 38). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.e.

Délivrance du diplôme

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiant.e.s peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (voir *infra*). Il appartient à l'enseignant.e responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant.e (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant.e) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant.e. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant.e, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.